

Pas de projet alternatif équivalent !

Le CO.P.R.A. 184 combat également l'« A104 bis » qui présente les mêmes conséquences désastreuses : bruit, pollution atmosphérique, santé ... **Tous ces projets appartiennent au passé** : le « tout (auto)routier » ne peut plus être une manière de voir les déplacements, surtout en zone dense.

Il est vraiment temps d'œuvrer pour l'avenir :

- 1- **Annuler** tous les projets autoroutiers en zones urbanisées.
- 2- **Améliorer** les réseaux existants **suivant la loi d'orientation mobilités**.
- 3- **Développer** rapidement des transports en commun et/ou alternatifs à la route.
- 4- **Préserver** la santé, l'environnement et la planète.



Carte du tracé A104 bis



Ensemble, réalisons sur notre territoire, la TRANSITION vers l'AVENIR.

CE QUE VOUS SOUHAITE LE CO.P.R.A. 184 POUR 2022 :

- 1- LA SANTÉ POUR VOUS ET VOS FAMILLES CAR C'EST L'ESSENTIEL !
- 2- DES MOMENTS DE JOIE AVEC VOS PROCHES.
- 3- ET SURTOUT, COMME NOUS LE SOUHAITONS TOUS, QUE LES 4 MILLIARDS d'EUROS du PROJET A104 SOIENT UTILISÉS A BIEN MEILLEUR ESCIENT !!!!



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

Siège social : 21 rue de flore 95610 ERAGNY



*Le CO.P.R.A. 184 vous présente
ses meilleurs vœux pour 2022.*

L'union fait la force ! Elus et Populations

Le Comité des Élus contre l'A104 (composé des maires d'Andrésy, de Carrières-sous-Poissy, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Eragny-sur-Oise, d'Herblay-sur-Seine, de Maurecourt et de Pierrelaye) a demandé le 08 novembre 2021, par courrier, au Président de la République « **l'annulation définitive du projet d'autoroute A104** (dit tracé « vert ») ».



Le CO.P.R.A. 184,
opposé depuis plus de 30 ans à ce projet, a également sollicité cette annulation, par courrier, auprès du Président de la République.

Le projet d'aménagement de notre territoire doit être revu avec des transports dignes de ce nom sans A104 ni A104 bis !

Ne pas jeter sur la voie publique